



## Inscription FICP à tort

-----  
Par Marilou

Bonjour,

Pendant le mariage nous avons fait un crédit renouvelable.

Lors du divorce en 2015 il a été stipulé que monsieur le remboursait dans son intégralité.

A ce jour j'ai voulu faire un crédit pour une voiture et à ma grande surprise j'ai appris que j'étais fiché FICP car il n'avait pas remboursé.

Quel recours puis je avoir et que dois je faire ?

En vous remerciant

Cordialement

Marilou